

Compte-Rendu Grand débat du 16/02/19

Commune de Plouescat

1

Thème : Organisation de l'état et des services publics.

A. Pour avoir des services publics et des administrations plus proches

Définition des services publics :

Ajouter « service du public ou service au public » pour expliciter mieux l'objectif car on a l'impression que les services publics ne sont pas adaptés au public notamment au niveau des horaires qu'il faudrait étendre les horaires.

Ce n'est pas un problème de regrouper et rassembler les services publics si on peut optimiser et avoir quelqu'un de formé.

Ne pas supprimer systématiquement le papier pour les personnes qui n'ont pas accès à l'ordinateur.

Il faut étendre la disponibilité par un système de rotation et de mutualisation des services entre les communes.

Faire un planning des services disponibles au niveau régional.

Créer un numéro de plateforme par arrondissement ou par région avec des tranches horaires de 8h à 20h pour informer et conseiller les personnes.

L'Hôpital est un service public, faire une campagne pour désengorger les urgences qui permettrait de faire des économies au niveau national. Instaurer une campagne de communication nationale sur l'accès aux soins : "les urgences ce n'est pas systématique à l'instar des antibiotiques".

Diagnostic :

Dettes publiques (2350 milliards d'euros ; 100% du PIB ; l'intérêt de la dette est le second budget de la France) et déficit et intérêt : comment trouver des budgets. C'est une bombe à retardement. Il faut faire des économies mais où ? Personnes ne veulent pas augmenter les impôts mais tous veulent des services publics. Or, la France emprunte 200 milliards d'euros pour payer les fonctionnaires. Il faut combattre l'évasion fiscale et le travail illégal. Il faut donc trouver des solutions pour financer nos services publics. Il y a des économies à faire mais quelles propositions d'économie ?

L'EPHAD manque de moyens pour faire des économies à quel prix. Comment ne pas être obligé de passer par des systèmes de mutuelles privées. En France, on a un système à deux vitesses et le système des mutuelles sert à compenser.

Attention, les EPHAD ne sont pas tous sous le même régime (plus ou moins associatifs ou privés). Les mutuelles ont augmenté en moyenne de 0,95% leurs mensualités.

Problèmes d'accès au numérique, mais une personne souhaite le maintien des formulaires papiers et cerfa pour les personnes sans accès. Il ne faut pas avoir comme objectif de supprimer le tout papier.

N'est-il pas possible de revoir ou de remettre en cause l'emploi à vie des fonctionnaires afin de pouvoir réduire les coûts et augmenter l'adaptabilité.

Quels services publics maintenir absolument à proximité, quelle proximité :

Pourrait-on s'inscrire dans les mairies pour prendre un rendez-vous pour un besoin précis (impôts par exemple) pour avoir une aide si pas à l'aise avec le numérique : service public avec rotation tous les 2 semaines.

Services publics à maintenir en priorité en proximité : La santé, éducation et formation, le diagnostic des autistes.

Quels moyens pour une meilleure accessibilité aux services :

Accès au public, fermeture des postes. Accessibilité aux handicapés, aux transports (problèmes au niveau des cars pas toujours fonctionnels), accessibilité des gens qui doivent obligatoirement avoir une voiture. Proposition de bornes informatiques dans un abri pour du covoiturage (pas de covoiturage sur le secteur et principe des bornes informatique dans un abri).

Comment redynamiser les services publics : faire un référendum local ?

Création de personnels assistants administratifs dans les mairies (1 permanence tous les 15 jours) pour diriger les personnes (personnes âgées et peu à l'aise avec le numérique) vers les administrations inaccessibles. Comment quantifier ces personnes ? Pourquoi ne pas mobiliser les jeunes en service civique ?

B. Pour avoir des services et des administrations plus lisibles et plus simples

Quelle répartition entre l'état et les différents niveaux de collectivités :

Laisser les régions décider davantage sur leur avenir

Plus décentraliser certaines décisions (80 km/h, écotaxes non bienvenue en Bretagne mais qui l'était en Alsace) plus au niveau des régions.

Demander aux citoyens le choix du périmètre régional.

Permettre d'avoir des scrutins (référendum) plus délocalisés .

Réunification de la Bretagne : faire un référendum avec les deux régions concernées.

Suite à la montée des Communautés de Communes, ne pourrait-on pas supprimer l'échelon des cantons ? quel est l'utilité, le rôle. Élection suffrage universel direct pour les communautés via des listes trans communales. Au préalable il faudrait que les maires définissent un projet commun via un débat avec l'ensemble des habitants.

Ne faudrait-il pas faire un bilan des nouvelles régions ? un bilan ? des doublons ? des économies ? en déduire des actions. Si besoin revenir en arrière si le bilan n'est pas au rendez-vous (droit à l'erreur).

Pourquoi les rapports de la cour des comptes ne semblent pas suivis d'effet et des gabegies. La cour des comptes devrait avoir des moyens de sanctions (moins consultatifs mais plus exécutifs avec sanctions ou pénalités). Même chose pour le CESER.

Faire une meilleure mutualisation du matériel et des équipements au niveau des régions

Qui devrait faire quoi :

Normes ou règlement trop complexes :

Si droit à l'erreur constaté, pourquoi ne pas annuler la décision ou sanction ? Le droit à l'erreur de bonne foi sans sanctions.

Si besoin de faire un abri de jardin, 5 dossiers à remplir alors que cela devrait être plus au niveau du Maire. Dossiers d'urbanisme trop fastidieux.

L'ère informatique des services n'a pas réduit le nombre des agents comme cela aurait dû être le cas qui possède tous un ordinateur. Il doit y avoir une réduction, les agents doivent avoir une connaissance toujours plus pointue à cause des normes et des règlements.

Déplacements dans les régions limités.

Notre pays a plus de fonctionnaires mais ce n'est pas pour autant que le pays est mieux administré.

Il faut rationaliser et adapter l'administration : les personnes se gênent du travail.

Les normes qui descendent de l'Europe devraient être plus simples et plus réduites. Trop de formulaires pour les demandes des fois simples. Il faudrait permettre des simplifications au niveau local (des communes par exemple).

Faire appel au bon sens pour copier ce qui fonctionne bien au sein d'autres régions/pays européens. Il faudrait pour cela partager les bonnes expériences ou faire des évaluations européennes. Attention cela doit tenir compte des particularités culturelles des pays.

Un incident (sanitaire ou autre) ne doit pas engendrer une nouvelle norme. Avec des agents pour surveiller, une complexité. Faire une forme de jurisprudence dans la gestion des normes.

Quels services publics ont connu une évolution positive ces dernières années :

Champion du monde des dépenses publiques pour autant de services.

C. Quelles relations entre les services et administrations et le public

Quelle prise en compte des besoins et des avis du public :

Créer une forme de règle de « rentabilité » des démarches (trop perçu de 6 centimes ne doit pas générer 4 courriers timbrés) en dessous duquel rien n'est lancé.

La mairie doit rester un point local de recueil des avis et d'écoute (surtout en milieu rural).

Si plus de 30 km des points fiscaux. Ne pourrait-il pas y avoir un point visioconférence accessible

depuis la mairie pour éviter les déplacements (développement des moyens de communication télématiques).

Comment rendre compte :

Autres thèmes, autres questions :

Lenteur de la justice : affaires longues autour des panneaux photovoltaïques et des arnaques en cours. Sur Finistère, garder des pôles justices au sein des mairies, avec des créneaux disponibles (portail d'accès multi services au niveau des mairies) c'est le conciliateur de justice. Faire tête vers les brigades numériques de la gendarmerie qui vous aiguillent après une pré-plainte avant de vous orienter vers les services compétents.

RIC : attention à bien répondre à la question posée. Le référendum sanctionne surtout celui qui pose la question. Le RIC doit pouvoir s'appliquer directement à des niveaux beaucoup plus locaux (niveau commune). Ce n'est qu'un outil en prenant en compte le bon exemple de la suisse.

Des personnes restent attachées au système représentatif (importance du vote) qui évite de trop nombreuses sollicitations sur des questions.

Suppression du TGI de Morlaix. Il ne reste que le TI.

Demande d'avoir du personnel judiciaire en mairie une fois par mois.

Portail d'accès physique à l'exemple des conciliateurs de justice.

Définition du service public : pour l'intérêt général sur des principes de continuité, d'adaptabilité et d'égalité. Ex chiffres (à vérifier): 57 milliards sur les actions militaires à l'étranger (2017), 149 milliards pour l'éducation pour 12 millions d'élèves (2016) SNCF, budget 11,5 Milliards (2016) pour 1,2 milliards de voyageurs. Dépense par individu ?

L'objectif n'est pas la rentabilité. Réduire les militaires.

Exemple : Revenu des paysans 354 € pour 2/3 des paysans et passage en retraite avec 750€. Pourquoi certains retraités perçoivent 2 fois que leurs revenus quand ils travaillaient ?